

9.5.2020

(Par e-mail)

Monsieur Sébastien Le Fol
Directeur de la rédaction
Le Point

Monsieur,

L'interview « Chris Patten: « Il faut résister à la Chine » (Le Point du 30 avril) contenait des déclarations sans fondement concernant les arrestations récentes de certaines personnes à Hong Kong pour avoir organisé et participé à des manifestations non autorisées.

Ces arrestations ont été effectuées sur base de preuves suite à des enquêtes, et sont strictement conformes à la loi de Hong Kong, qui est appliquée de manière transparente et sans ingérence politique. À Hong Kong, comme en France, tout le monde est égal devant la loi, la police est tenue de traiter chaque cas de manière impartiale. Les cas ne seront pas traités différemment selon les convictions politiques ou les antécédents des personnes concernées.

"Un pays, deux systèmes" et un degré élevé d'autonomie sont mis en œuvre à Hong Kong conformément à la Loi fondamentale de la Région administrative spéciale de Hong Kong. Il n'est pas fondé de suggérer qu'il y a ingérence dans la façon dont Hong Kong est administrée par le biais de son pouvoir législatif et judiciaire.

Comme ailleurs dans le monde, le gouvernement de Hong Kong consacre actuellement la majeure partie de son temps et de son énergie à lutter contre Covid-19. Dans le même temps, nous devons également garantir le bon fonctionnement de notre système juridique, qui est l'un des piliers fondamentaux du succès de Hong Kong.

Meilleures salutations,

Eddie Cheung

Représentant spécial pour les Relations économiques et commerciales de Hong Kong auprès
de l'Union européenne
Gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire
de Chine
Hong Kong Economic and Trade Office
Rue d'Arlon 118
1040 Bruxelles
Belgique

www.hongkong-eu.org